

Compte rendu réunion  
**EHPC, Eco Habitat Partagé Calmette**  
*Dimanche 11 avril 2021, 18:00/19:30*

**Présents :**

- |                |   |
|----------------|---|
| 1. Anne-Sophie | 11. Janine                              |
| 2. Armelle     | 12. Jean-René                           |
| 3. Benoît      | 13. Joël                                |
| 4. Bernard     | 14. Marie-Claire                        |
| 5. Catherine   | 15. Marie-T.                            |
| 6. Céline      | 16. Nelly ( <i>en visioconférence</i> ) |
| 7. Claude J.   | 17. Sara                                |
| 8. Eric        | 18. Sébastien                           |
| 9. Évelyne     | 19. <i>Sasha</i>                        |
| 10. Henri      |   |

**Excusés :**

- Claude P.
- Paul
- Paulette

\*\*\*

**Ordre du jour**

1. Tour météo
2. Approbation du précédent compte-rendu
3. Suivi des décisions
4. Idée déco escalier
5. La cabane : échange
6. Prochain TIC : date
7. AG des copropriétaires ; date
8. Rue Jardin : réalités et perspectives
9. Points divers
  - caisse achat petits équipements
10. Récapitulatif des prises de décision (QQQOC).
11. Prochaine réunion : date et odj prévisionnel

\*\*\*

**2. Approbation du compte rendu de la réunion du 14 mars 2021**

- Digression sur la réunion du 19 mars. Personne ne s'étant manifesté à propos du compte-rendu du 14 mars 2021, il est considéré comme adopté.

**3. Suivi des décisions**

*Il est rappelé que le point 'suivi des décisions' devrait être rapide et surtout ne pas être prétexte à une nouvelle discussion.*

- La réunion prévue le 19 mars sur les conditions sanitaires dans l'habitat a bien eu lieu mais n'a fait l'objet ni d'un compte rendu ni d'une décision. La rencontre a eu le mérite de détendre la situation et les échanges de mails qui l'ont précédée ont permis d'entendre les positions des uns et des autres. Le principe d'une réunion avec l'utilisation des « *chapeaux de Bono* » ne fait pas l'unanimité : certains la trouvent un peu stéréotypée voire infantilisante, pour d'autres c'est un bon outil qui permet une expression plus structurée. L'idée de relancer ce débat reste en suspens.
- Les visiteurs de Carentan, attendus le 27 mars, n'ont pas donné suite.

- Un modèle de note de frais pour faire régler les petits achats par le syndic est mis à disposition ; le point évoqué dans les questions diverses de ce jour n'a plus lieu d'être, une décision a été prise lors de la précédente réunion.
- Réclamation luminaires : pour mémoire 25 des 60 luminaires ne fonctionnent pas et tout luminaire cassé est facturé 70€ ; les vidéos attestent de la défectuosité des produits, il est pour le moins 'anormal' qu'un luminaire s'allume 40 fois en 1/4 d'heure ! Eric a déjà envoyé 2 mails à Globale ainsi qu'un courrier (17 mars 2021) avec les références de garantie constructeur de 3 ans.
- Via Eric et Joël, le syndic est invité à envoyer un courrier recommandé avec AR, et mise en demeure de corriger les dysfonctionnements, aux différents responsables : CLMH, Globale, Architecte.
- Il paraît judicieux de refaire le point sur les réserves avec l'architecte et rappeler son attention sur la fuite d'eau : pas de manifestations récemment mais il n'a pas beaucoup plu.

#### 4. Propositions de décoration

- Maryvonne, longtemps intéressée par le projet Calmette l'avait abandonné pour acheter une maison individuelle ; elle vient de la revendre pour s'installer à Quimper. Elle propose de nous offrir deux grandes mosaïques (un grand carré fermé, un second plus ouvert) qui pourraient être accrochées dans la cage d'escalier.
- Une voisine du quartier souhaite nous donner un grand miroir.
- Marie Claire met à disposition un superbe *crassula*, une plante grasse, qui pourrait être installée dans la grande salle.
- Le groupe invite le GT aménagement à mettre en œuvre ces décorations.

#### 5. La cabane

- Tonnerre de félicitations pour la construction de la cabane : les carreaux et la gouttière ont été posés cette semaine, le réservoir à eau est en voie de finition.
- Comment poursuivre cette dynamique ? Va-t-on installer un poulailler ? S'occuper d'autres poussins en leur proposant un espace de jeu ?
- Pourquoi pas un four à pain ? Marie Claire propose des briques qu'il faudrait récupérer dans les jours qui viennent ; noter qu'il faudra en plus des briques alimentaires pour le cœur du four.

#### 6. Prochain TIC

- Il aura lieu le **samedi 22 mai**, de 10:00 à 12:00 et de 15:00 à 17:00
- Le paperboard sera affiché dans la grande salle (en évitant la porte d'entrée). Il sera demandé d'inscrire l'atelier proposé, le référent et les outils nécessaires.
- Il pourrait être judicieux de réfléchir à fêter et l'inauguration de notre bâtiment et le déconfinement !

#### 7. Assemblée Générale des copropriétaires

- l'A.G. des copropriétaires est programmée le **dimanche 6 juin**, 18:00
- Le conseil syndical se réunit jeudi à 18:30, Antoine, le gendre de Claude et Jean-René pourra l'aider à finaliser l'organisation de l'AG.
- En dépit du règlement de l'adhésion à l'ARC, les identifiants ne sont pas reconnus, ce qui pose quelques difficultés au syndic.
- Pour rappel Eric a rendu plus lisible le 'règlement de copropriété' en le surlignant ; sur le site internet, aller dans : Menu Documents > Tableau de bord... Règlement intérieur et le règlement de copro surligné.

#### 8. Rue jardin

- Les travaux ont commencé et nous en avons été informés. 5 réunions ont eu lieu avec le service de l'urbanisme, l'interlocuteur est Alexandre MORIN ; le projet reste celui d'une voie douce, zone de repos et non de passage ; il nous faudra rester vigilant quant à la tenue de cette promesse.
- L'actuel accès à notre structure sera provisoirement condamné, une rampe temporaire va être créée le long de la propriété de Mr Lauener pour accéder aux parkings, les 4 premiers buissons vont devoir être enlevés.
- Sur le planître, 6 places de parking visiteurs (2 x 3) vont être formalisées ; les grands arbres ont été

sauvés et sont protégés.

- Rue jardin, pas de surprises : 2 éclairages dont le câblage a commencé, des bancs publics (tournés vers l'EHPAD) et des bandes enherbées. Benoît attire l'attention sur le fait que le premier banc est juste sous ses fenêtres et demande à ce qu'il soit déplacé. Il est aussi demandé de vérifier que les éclairages seront éteints la nuit.
- La voie se poursuivra par un passage piéton, acté dans le plan local d'urbanisme, qui, aux heures ouvrables de l'EHPAD, permettra de rejoindre la rue Calmette
- Henri & Benoît se chargent de faire remonter nos attentes, signées par le syndic, au service de l'urbanisme.

## 9. Points divers

- La famille Barbey-Gouin envisage de faire poser un volet roulant par l'entreprise Chanu, sur sa porte-fenêtre mais il y aurait un débordement de 4 à 5 cm. Claude J. a fait la même demande mais pense refuser le devis, le volet serait visible de l'intérieur et de l'extérieur, le dépassement serait de 15 cm. La société CHANU précise qu'il existe des volets roulants solaires qui prennent moins de place. Le groupe attire leur attention sur le fait que c'est le coffre qui, à cause de son isolation, prend de la place et les invite à se méfier. Nos 3 voisins poursuivent les recherches et démarches (dont Élise Lambert) et nous tiennent informés.
- Le piano a été déplacé pour permettre à un groupe de travail d'afficher plus aisément sur le mur ; il est demandé de le remettre en place pour une question d'harmonie. Cet instrument de musique n'ayant pas d'utilité pour nous, hormis son esthétique chaleureuse, Armelle pense le donner à une association dès que nous sortirons du confinement.

## 8. Prises de décisions

- Annick Bateur participera au GT RI ce vendredi 16 à 18:00 ; Chacun peut lui envoyer son questionnaire par mail avant cette date ; [bateur.annick@gmail.com](mailto:bateur.annick@gmail.com)
- TIC : Samedi 22 mai 2021
- AG Copropriétaires : Dimanche 6 juin, 18:00
- Recommandé CLMH/Globale pour luminaires : Eric et Joël
- Contact Alexandre MORIN, service urbanisme pour déplacement banc et éclairages : Henri et Benoît
- Installation mosaïques, miroir et plante : GT aménagement.

Prochaine réunion EHPC

**Dimanche 02 mai 2021, 18:00/19:30**

Grande salle

- Règlement intérieur, avec la présence éventuelle d'Annick
- Organisation du TIC du 22 mai
- Éventuellement : actualisation des statuts de l'association EHPC : objet, adresse.